



République Française
Département de la Haute-Saône - Arrondissement de Lure - Canton de Melisey

COMMUNE DE HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT

Mairie : 3, Rue de la Vierge - 70440 -HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

☎ **03 84 20 40 84**

contact@mairiehautduthem.fr

PROCES VERBAL

Date et heure de la séance : 6 mars 2024

Nom	Prénom	Qualité
VALDENAIRE	Sylviane	Présidente de la séance
VERBAERE	Ludovic	1 ^{er} adjoint présent
LAMBOLEY	Claude	2 ^{ème} adjoint présent
GENEY	Jean-Michel	3 ^{ème} adjoint ABSENT
CLAUDEL	Hubert	Conseiller municipal – ABSENT POUVOIR à Mme VALDENAIRE Sylviane
DAVAL	Jean-Luc	Conseiller municipal présent
GALMICHE	Daniel	Conseiller municipal présent
PEREAUX	Laurence	Conseillère municipale ABSENTE
MORITZ	Marie Héléne	Conseillère municipale présente Secrétaire de séance
LAMBERT	Myriam	Conseillère municipale présente
HELLE	Evelyne	Conseillère municipale présente

Quorum :

Le quorum, c'est-à-dire le nombre de conseillers municipaux devant être effectivement présents lors de l'approbation des délibérations, doit être supérieur à la moitié du nombre de conseillers en exercice.

Le quorum s'apprécie au moment de l'ouverture de la séance, mais également au moment de la mise en discussion de chacun des points de l'ordre du jour.

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 11

Nombre de conseillers pour quorum : 6

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 9 présents- 2 absents dont 1 ayant donné pouvoir.

Nombre de conseillers municipaux absents : 2

Le quorum est donc atteint.

Etaient inscrits à l'ordre du jour de la séance :

1. Délibération 4-2024/03/100 : Demande de subvention 2024 "Judo des Mille Etangs",
2. Délibération 4-2024/03/101 : Demande de subvention 2024 de l'"ASMSB -Foot",
3. Délibération 4-2024/03/102 : Subvention aux associations 2024,
4. Délibération 4-2024/03/103 : SIED 70 : Extension du réseau concédé d'électricité pour un pylône de téléphonie mobile TDF projeté au lieu dit "La Fonderie",
5. Délibération 4-2024/03/104 : Convention Cadre unique avec le Centre de Gestion de la Haute Saône,
6. Délibération 4-2024/03/105 : Broyeur : Mise à disposition aux usagers : Conditions / contrat ,
7. Délibération 4-2024/03/106 : Changement de dénomination de l'impasse du Tram,
8. Délibération 4-2024/03/107 : Réalisation d'une boîte à idées pour la Mairie France Services,
9. Délibération 4-2024/03/108 : Etude réseau de chaleur - Phase 2 : Financement ADEME.

Questions diverses

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

1. Délibération 4-2024/03/100 : Demande de subvention 2024 "Judo des Mille Etangs" :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Lettre de demande de subvention / montant versé en 2023

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Etude du montant à allouer

2. Délibération 4-2024/03/101 : Demande de subvention 2024 de " l'ASMSB -Foot" :

Rapport présenté par Sylviane VALDENAIRE

Contenu du rapport : Lettre de demande de subvention / montant versé en 2023

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Etude du montant à allouer

3. Délibération 4-2024/03/102 : Subvention aux associations 2024 :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Subvention versées en 2023 et demandes pour 2024

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Etude des montants à allouer.

4. Délibération 4-2024/03/103 : SIED 70 : Extension du réseau concédé d'électricité pour un pylône de téléphonie mobile TDF projeté au lieu dit "La Fonderie",

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Etude du dossier du SIED 70

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

5. Délibération 4-2024/03/104 : Convention Cadre unique avec le Centre de Gestion de la Haute Saône :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Présentation de la convention cadre 2024 -2026

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

6. Délibération 4-2024/03/105 : Broyeur : Mise à disposition aux usagers : Conditions / contrat :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Présentation de la convention

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Ajout de clause dans le cadre du prêt

7. Délibération 4-2024/03/106 : Changement de dénomination de l'impasse du Tram :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Présentation avec plan

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

8. Délibération 4-2024/03/107 : Réalisation d'une boîte à idées pour la Mairie France Services,

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Présentation règlement et projet de boîte à idées

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

9. Délibération 4-2024/03/108 : Etude réseau de chaleur - Phase 2 : Financement ADEME :

Rapport présenté par Sylviane VALDENNAIRE

Contenu du rapport : Présentation de l'analyse et de la subvention demandée

Mode de scrutin : Scrutin ordinaire à main levée à l'unanimité.

Teneur des discussions – Néant

Questions diverses :

- La prochaine réunion sera certainement le 27 mars 2024 pour le vote du compte administratif et du budget,
- Sentier photos : projet 2024 : ajout de 3 voir 4 photos en plus,
- Renaturation : Une réunion a eu lieu le 16 février pour la Place Albert Côme,
- Visite du Sous-Préfet pour la France Services le 27 février 2024,
- Cérémonie du 19 mars 2024,
- Le Club Nature commence le 13 mars 2024,
- Journée internationale du lynx : Un film sera projeté au Foyer rural le 11 juin 2024,
- Inventaire Géoptis pour la voirie .

« Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

« L'exemplaire original du procès-verbal, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité. »

Le Maire
Sylviane VALDENNAIRE



La secrétaire de séance
Marie-Hélène MORITZ